

<http://enseignants.se-unesa.org/Ratio-hors-classe-CPE-enfin-a-7>



Enseignants de l'Unsa

# Ratio hors-classe CPE : enfin à 7 %

- Je suis... - CPE -

Date de mise en ligne : mercredi 26 juin 2013

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Notre signature du protocole de discussions sur l'évolution de carrière a payé. Nous avons pris nos responsabilités.

Pour les collègues et afin d'acter le plus vite possible la réévaluation du ratio hors-classe, il fallait agir quand l'opportunité se présentait. C'est ce que nous avons fait.

Ainsi, nous avons obtenu :

- Le passage de 5% à 7%, au même niveau que les corps enseignants du second degré.
- Le rattrapage dès cette année, ce qui signifie que les Capa devraient se réunir très vite pour promouvoir davantage de collègues à la hors-classe pour cette rentrée scolaire.

Les effets sur l'évolution de carrière des CPE seront intéressants car avec ces 2% supplémentaires, les capacités de promotion vont augmenter de 40%.

Nos mandats préconisent ensuite une progression du ratio au-delà des 7% et une montée en charge progressive pour atteindre à terme 15%. Nous demandons aussi un alignement sur la fin de grille des agrégés et au moins l'indice 821.

--> Le tableau en pièce jointe montre l'évolution des promotions depuis l'installation des ratios. On y perçoit le décrochage des CPE depuis 2006 par rapport aux corps enseignants du 2nd degré : avec un ratio de 7% dès le début, ce sont près de **1 290 CPE supplémentaires** qui auraient pu accéder à la hors-classe.